

BULLETIN DE RENTRÉE

2025-2026

Comité départemental USEP

de la Charente

L'USEP, le sport scolaire pour bien grandir ensemble





SOMMAIRE



Dates des réunions de secteur	4
Le comité départemental USEP 16	5
Le mot de la présidente	6
S'affilier, pourquoi, comment, combien ?	7
Les nouveautés côté assurance	11
Les aides aux transports	11
Les rencontres de secteur, départementales et nationales	12
Le matériel et les formations	16
Le Savoir Rouler à Vélo (SRAV)	17
Vos contacts	18



DATES DES RÉUNIONS DE SECTEUR

Journée des délégués de secteur jeudi 11 septembre

Dates	Secteurs
04/09	Chazelles
08/09	Chasseneuil
15/09	Cognac
16/09	Angoulême
22/09	Jarnac
23/09	Barbezieux
29/09	Confolens
30/09	Ruffec
02/10	Brie / Ruelle
6/10	La Couronne/ Mouthiers
7/10	Rouillac
9/10	Soyaux
13/10	Fléac
14/10	Villebois

calendrier prévisionnel

COMITÉ DÉPARTEMENTAL USEP 16

Le CD USEP 16 est la branche locale de l'USEP nationale, une fédération sportive scolaire reconnue par l'Éducation nationale, le Ministère des Sports et le CNOSF, qui remplit une mission de service public.

Il est dirigé par un Comité Directeur composé de 34 membres élus pour 4 ans par les associations adhérentes de l'USEP 16 et rassemble : 53 associations, 115 écoles, 5 872 jeunes sportifs et 282 licenciés adultes.

COMPOSITION DU BUREAU

	<u>Présidente</u>	
	Florence DU BUCQ	
	Groupe scolaire St Cybard Angoulême	
	Vice-présidents	
Madeleine MEUNIER	Jany CALLUAUD	Philippe ROUSSEAU
Retraitée	Retraité	École J. Vallès Châteaubernard
<u>Trésorière</u>		Secrétaire
Pascale PANNAUD		Mélanie SURAULT
École de Garat	Délégué départemental	École J. Zay Sireuil
	Vincent ROCHEREAU	
<u>Trésorier adjoint</u>		<u>Secrétaire</u>
Christian MEUNIER		Véronique HERNANDEZ
Retraité		Groupe scolaire A. Daudet Fléc

MEMBRES DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL

ARNAUD Claudine	BELAIR Didier	BISENSANG Cédric	BOISSEAU Nelly	CHARTIER Christophe
École P. Picasso Châteauneuf	Groupe scolaire A. Daudet Fléac	École de Barret	Groupe scolaire Les Tilleuls Mouthiers	CPD EPS
DIDIER Laurent	GATELLIER Céline	GOYET Sébastien	HILT Nicolas	LANDREAUD Bruno
IEN	École J. Jaurès Chazelles	École C. Freinet Soyaux	École C. Freinet Soyaux	Retraité
MARTIN Guy	MASIF Pascal	MASSON Olivier	MERIGEAUD Cécile	MESNARD Alain
Retraité	Retraité	EREA Les Chirons Puymoyen	Groupe scolaire St Cybard Angoulême	École du Bourg Soyaux
PAGLIAROLI Bénédicte	PERONNAUD Marie	PETIT Léa	RAPION Carine	ROBIN Caroline
Groupe scolaire St Cybard Angoulême	Groupe scolaire St Cybard Angoulême	École V. Hugo Angoulême	École J. Jaurès Chazelles	Retraitée
SCHIRRMANN Michèle	STARCEVIC Delphine	SUBERVILLE Renaud	TORT Valérie	VIAIRON Blaise
Retraitée	École de Taizé Aizie	École de la Rochette	École Ronsard Angoulême	CPD 5

MOT DE RENTRÉE DE LA PRÉSIDENTE

Chères Usépiennes, chers Usépiens, chers collègues,

Tout d'abord, au nom du Comité Départemental USEP 16, je vous souhaite une très bonne année scolaire 2025-2026 durant laquelle la place de la pratique sportive, vecteur du bien vivre ensemble, de cohésion sociale, de bonne santé et de réussite scolaire, sera une nouvelle fois mise en lumière.

Nous vous invitons à vous licencier dès maintenant afin d'être opérationnels sans tarder. Vous remarquerez que le coût des licences élèves a baissé : c'est un choix de notre Comité Départemental. Nous avons également mis en place des tarifs progressifs pour les affiliations des associations USEP selon le nombre d'élèves pour vous assurer davantage d'équité. Enfin, nous serons désormais assurés par la MAIF pour nos licences et contrats, en lieu et place de l'APAC.

Une nouveauté cette année, vous pourrez bénéficier d'un forfait annuel d'aide au transport pour permettre aux classes de se déplacer vers les rencontres, mais aussi d'une prise en charge des transports à 100% pour les rencontres hors temps scolaire (échecs, course longue et flag foot), ainsi que d'un large choix pour le prêt de matériel.

Cette année encore, un calendrier riche en rencontres et découvertes sportives vous est proposé, calendrier qui débutera dès le lundi 15 septembre avec trois semaines de rencontres mettant en avant la Fête du sport et la Journée Nationale du Sport Scolaire.

Nous avons hâte de vous retrouver nombreuses et nombreux lors de nos réunions de secteur afin de vous dévoiler ce calendrier étoffé et de vous revoir sur les multiples rencontres sportives et formations (Flag foot, escrime, mallette santé...).

Savoir Rouler à Vélo, orientation, Sport santé Laïcité, Sports innovants, échecs, séjours, bivouacs... vivons avec passion et émotions le sport à travers les activités et rencontres USEP!

« L'USEP, le sport scolaire pour bien grandir ensemble »

Florence DU BUCQ MASSON Pour le CD USEP 16











Quels avantages procure l'affiliation USEP?



Au niveau sportif:

Participer en temps scolaire et hors temps scolaire, aux rencontres inter associations et rencontres départementales organisées par l'USEP en partenariat ou non avec des fédérations sportives.



<u> Au niveau pédagogique :</u>

Pouvoir intégrer le travail des enseignants dans le cadre de projets élaborés en commun. Favoriser la construction de compétences citoyennes en développant la vie de l'association. Motiver le travail des enfants en prévoyant des aboutissements précis. Bénéficier des ressources pédagogiques (documentations, matériels, revues...).



<u>Au niveau juridique:</u>

Avoir constitué une association loi 1901, reconnue par l'Éducation Nationale, permet de : gérer des fonds et recevoir des subventions, passer des conventions, gérer du personnel et des intervenants divers dans le cadre d'un projet particulier ou encore d'un Contrat Éducatif Local.



<u>Au niveau financier de bénéficier de :</u>

- la prise en charge de tout ou partie des transports liés aux activités USEP de secteurs et/ou départementales
- l'accès à certains équipements sportifs
- prêt de matériel
- de subventions allouées aux associations, principalement par les municipalités.



Au niveau de l'assurance:

Bénéficier d'une couverture automatique pour l'ensemble des enfants et adultes participant aux activités USEP de l'association d'école, du Comité départemental et d'un contrat d'établissement gratuit si tous les enfants de l'école sont licenciés Usep (couverture des activités facultatives, sorties scolaires, ...).

Les activités USEP dans le département

Les secteurs



C'est à ce niveau que les rencontres sont les plus fréquentes. Elles sont programmées lors des réunions de rentrée qui sont animées par le USEP. délégué Le départemental participe à la mise en place des rencontres en mettant à disposition son personnel (délégué départemental, animateur sportif) et dans matériel les son projets proposés. Toutes ces propositions dans décrites les sont pages suivantes.

Le département



comité **USEP** des Le organise rencontres départementales à son initiative ou sous l'impulsion projets régionaux et/ou nationaux en concordance avec Départemental de Développement. Chaque école peut s'inscrire dans les projets proposés : journées sportsanté-laïcité, Bivouac à vélo, Olymp'USEP... Toutes ces propositions décrites dans sont les pages suivantes.

La classe



Un enseignant fait vivre son projet au sein de sa classe à travers l'animation de l'association : l'apprentissage de la vie associative (élection d'un bureau, réunion de préparation...) et la mise en place d'activités physiques innovantes.

L'école



L'USEP doit être inscrite dans le projet d'école par ses apports transversaux. L'association USEP permet d'organiser des rencontres sportives et culturelles concernant toute l'école.

S'affilier à l'USEP

Quelles associations peuvent s'affilier à l'USEP?

- Les associations de l'enseignement public du premier degré organisant principalement des activités sportives.
- Les associations sportives d'autres établissements d'enseignement public accueillant des élèves du premier degré.

Première affiliation? Téléchargez le dossier d'affiliation cliquez ici Pour vous accompagner: Sarah Giroux sarah.girouxefcol16.org 05.45.95.28.23

L'enseignant qui fait le choix d'affilier sa classe doit informer les élèves, les familles, les élus, et tous les partenaires de l'école des ambitions de l'USEP de même que les raisons de ce choix. La cotisation USEP est à identifier parmi les autres cotisations demandées par l'école car elle marque un véritable engagement qui mérite d'être explicité.

Pour l'enfant qui va adhérer à sa première association sportive, l'achat de sa licence individuelle est un premier geste chargé de sens car, en adhérant pour l'année scolaire, il a la possibilité de :

- rencontrer d'autres classes pour pratiquer des activités sportives ;
- participer, sans autres frais, à des tournois sportifs, des ateliers sportifs, des manifestations organisées en dehors du temps scolaire ;
- découvrir de nouvelles activités sportives...

TARIFS LICENCES USEP 2025/2026

3,55€	→	Licence enfant maternelle
5,05€	→	Licence enfant élémentaire
18,20€	→	Licence adulte

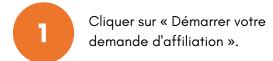
Affiliation école									
1 à 3 classes	38 €								
4 à 7 classes	58 €								
8 à 14 classes	68 €								
15 classes et +	78 €								

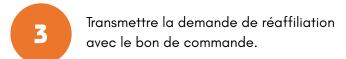
Réaffiliation 2025/2026

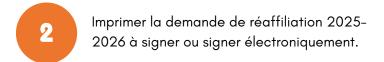
- La demande de renouvellement d'affiliation concerne les informations de l'Association USEP (composition du bureau, activités...). En cas de modification, n'oubliez pas d'informer la Préfecture. Nous tenons à votre disposition des imprimés type.
- Le bon de commande des licences : complétez le bon de commande et renvoyez le à l'USEP accompagné du règlement pour payer vos licences adultes et enfants de l'école et procédez ensuite à la prise de licences (enfants et adultes) sur Affiligue (voir tutoriel page 10).

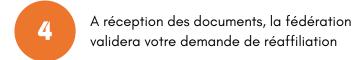
PROCÉDURE D'AFFILIATION ET DEMANDE DE LICENCES

- Se connecter à votre espace Association : http://www.affiligue.org
- Seul le président et le trésorier de l'association sont habilités à recevoir des identifiants.
- L'identifiant correspond au numéro d'affiliation de l'école (ex: 016015000)









INTÉGRER UN FICHIER D'ENFANTS À LICENCIER USEP

LICENCES ENFANTS

L'enregistrement des enfants licenciés USEP se limite à leur nom, prénom, date de naissance, sexe et niveau.

Étape 1 : Extraire le fichier depuis ONDE : TUTO accessible sur le dossier de rentrée en ligne.

- Ouvrir le menu « Listes et documents »,
- Choisir le menu « Extractions »,
- Cliquer sur « Ensemble des élèves de l'école »,
- Dans le champs « classes », sélectionner la ou les classe(s) que vous souhaitez extraire,
- Cocher la case « élèves »,
- Cliquer sur la loupe à droite et choisissez « enregistrer format CSV » sur votre ordinateur.

Étape 2 : Importation du fichier sur Affiligue. Dans le menu « mes adhésions » cliquer sur « importer un fichier d'adhérent ». Vérifier que « importation » est sur « licenciés USEP ».

- Choisir l'école à laquelle seront rattachés tous les enfants du fichier, répondez ensuite à la question « le fichier comprend-il la colonne Classe ? ».
- Sélectionner le fichier avec les enfants sur votre ordinateur. Cliquer sur « Lire l'entête du ficher ».
- Affiligue peut avoir détecté certains noms de colonne, vérifier que la destination de chaque colonne est correcte. En cas d'erreur, corriger ou ajouter une destination.
- Liste des enfants préchargés à vérifier : une ligne rouge apparait en cas d'erreurs, il faudra les corriger avant de pouvoir intégrer le fichier. Si vous avez terminé, cliquer sous le tableau «importer les données sectionnées».
- → Répéter l'opération, pour toutes vos listes à intégrer.

LICENCES ADULTES

Chaque association doit licencier au minimum le Président et le Trésorier ainsi qu'un enseignant par classe.

Pour les adultes non licenciés l'an dernier : Le formulaire «demande de licence adulte» est disponible dans «Mes adhésions», documents d'adhésion 2025/2026", « nouvelle demande licence adulte ».

Pour saisir une licence adulte : Rubrique «Mes adhésions», «Gérer mes adhérents», «+ajouter un.e adhérent.e», remplir les champs demandés et enregistrer.

TRANSFERT A LA FÉDÉRATION

En fin d'étape, vous devez transférer les modifications à la fédération en cliquant sur «envoyer les modifs. à la fédération» (en haut à droite – rectangle vert).

LES NOUVEAUTÉS CÔTÉ ASSURANCE

L'USEP a souscrit un contrat d'assurance auprès de la MAIF (Raqvam Associations & Collectivités) afin de couvrir, via la licence USEP, l'ensemble des activités organisées par la fédération, ses comités départementaux et régionaux, ainsi que ses associations affiliées.

Ce contrat inclut notamment les garanties suivantes : **responsabilité civile, individuelle accident,** assistance et protection juridique.

Tous les détails sont consultables sur : https://associations.usep.org/

Contrat d'établissement: Dans le cadre du contrat fédéral MAIF, les écoles rattachées à une association USEP peuvent bénéficier de la garantie « contrat d'établissement ». Tous les détails sont consultables sur : https://associations.usep.org/

LES AIDES AUX TRANSPORTS



RENCONTRES DÉPARTEMENTALES

- **Sport-santé-laïcité** : forfait de 80 € par école
- **Albums à jouer** : forfait de 80 € par école
- **SOP**: forfait de 50 € par école
- **Journées Olympiques** : forfait de 100 € par école

HORS TEMPS SCOLAIRE

100% des frais de transport engagés pour participer aux journées USEP HTS sont pris en charge par le comité départemental : échecs, course longue, sports collectifs.

TEMPS SCOLAIRE

Un forfait annuel est versé en fonction du nombre de licenciés

- Jusqu'à 25 licenciés : 50 €

- 26 à 50 licenciés : 60 €
- 51 à 75 licenciés : 70 €

- 76 à 100 licenciés : 80 €

- 101 à 125 licenciés : 90 €

- 126 à 150 licenciés : 100 €

- 151 à 175 licenciés : 110 €

- + de 175 licenciés : 120 €

Au titre de la subvention 2025 ANS-USEP (Agence Nationale du Sport), le comité départemental USEP 16 va toucher une enveloppe financière destinée à aider les associations USEP à supporter le coût des transports pour se rendre sur les rencontres USEP de secteur.

Cette somme doit être reversée à minima à 80 % aux associations USEP d'écoles.

Les membres du comité directeur ont décidé que cette enveloppe serait reversée à 100 % aux associations USEP d'écoles sous forme de forfait annuel en fonction du nombre de licenciés dans l'association.

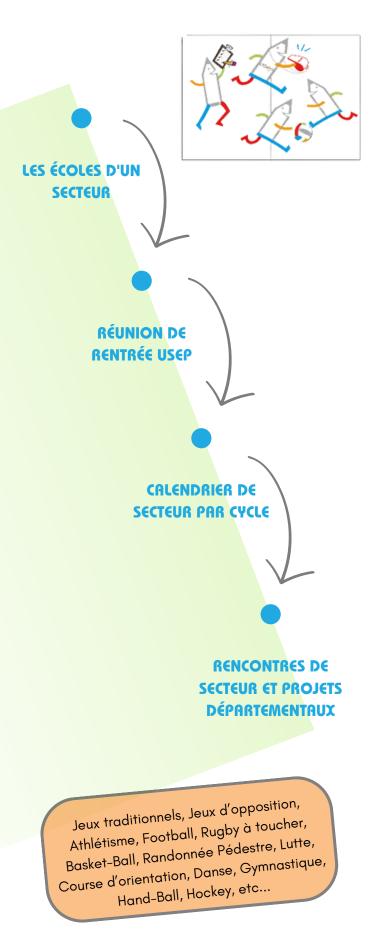
- <u>Comment sera versé l'aide financière ?</u> Complétez et retournez le dossier d'affiliation à l'USEP avant le 31 décembre 2025. Une fois votre dossier validé, le comité vous fera parvenir le montant correspondant à votre nombre de licenciés (cf "Temps scolaire" ci-dessus).
- Qui peut y prétendre ? Toutes les associations USEP d'école affiliées sur l'année scolaire 2025/2026 avant le 31 décembre 2025.

Retrouvez le dossier d'affiliation sur notre site internet: <u>usep16.fr</u>

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

RENCONTRES USEP DE SECTEUR

L'USEP organise des rencontres sportives pour les enfants des cycles 1, 2 et 3.



Chaque année, environ 200 rencontres ide secteurs sont programmées dans le cadre des calendriers de secteur.

Pratiquées dans le temps scolaire, ces rencontres sont l'aboutissement du travail en EPS mené dans les classes.

Mode d'emploi:

En septembre, vous êtes invités à la réunion USEP de votre secteur.

Lors de cette réunion, <u>en accord avec le</u> <u>délégué départemental USEP</u>, vous choisirez les activités retenues pour l'année. Des rencontres sportives de fin de cycle seront programmées dans un calendrier de secteur, qui sera ensuite diffusé aux associations USEP du secteur.

Chacune leur tour, les écoles accueilleront ces rencontres selon la faisabilité.

Les membres de l'équipe USEP, les conseillers pédagogiques EPS participent, à vos côtés, à l'organisation et l'encadrement (dans la mesure du possible) de ces rencontres.

CALENDRIER 2025/2026

JANVIER

																											-		ldot	ш
	-	2	က	4	2	9	7	8	6	10	Ħ	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	Г	>	S	٥	٦	Σ	Σ	ſ	>	S	۵	٦	Σ	Σ	٦	>	S	٥	٦	Σ	Σ	ſ	>	S	٥	٦	Σ	Σ	_	>
DÉCEMBRE			Échecs																						Noël					
	1	2	Э	4	2	9	7	8	6	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	_	Σ	Σ	\neg	>	S	۵	٦	Σ	Σ	\neg	>	S	О	٦	Σ	Σ	_	>	S	۵	_	Σ	Σ	_	>	S	۵	_	Σ
NOVEMBRE	La Toussaint										L'Armistice																			
2	1 40	2	8	4	2	9	7	8	6	10	11 1.74	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	S	Q	_	Σ	Σ	_	>	S	О	,	Σ	Σ	_	^	S	0		Σ	Σ	7	>	S	0	7	Σ	Σ	7	>	S	۵
OCTOBRE		0:			10					0		2	3	4	5	9	7	8	е	0	1	2	3	4	2	9	7	8	6	0
	-	2	3	4	2	9	7	8	6	10	=	12	13	14	1 15	16	17	18	19	. 20	1 21	M 22	23	V 24	S 25	D 26	. 27	M 28	M 29	30
	Σ	_	>	S	۵		Σ	Σ	_	>	S		_	Σ	Σ	_	>	S		٦	Σ	Σ	_	>	S		_	Σ	Σ	_
MBRE											lélégués secteur																			



RENCONTRES	Journées du sport scolaire	Orientation Brie	Sport Santé Laïcité	Albums à jouer C1	Sports innovants C2 - C3	HTS	Course longue	Échecs	
				•	T.				

15 M

S 13 D 14 V 19 C S C D Z C D

M 17

L 22 M 23 M 24 J 25 V 26

M U >

6 W

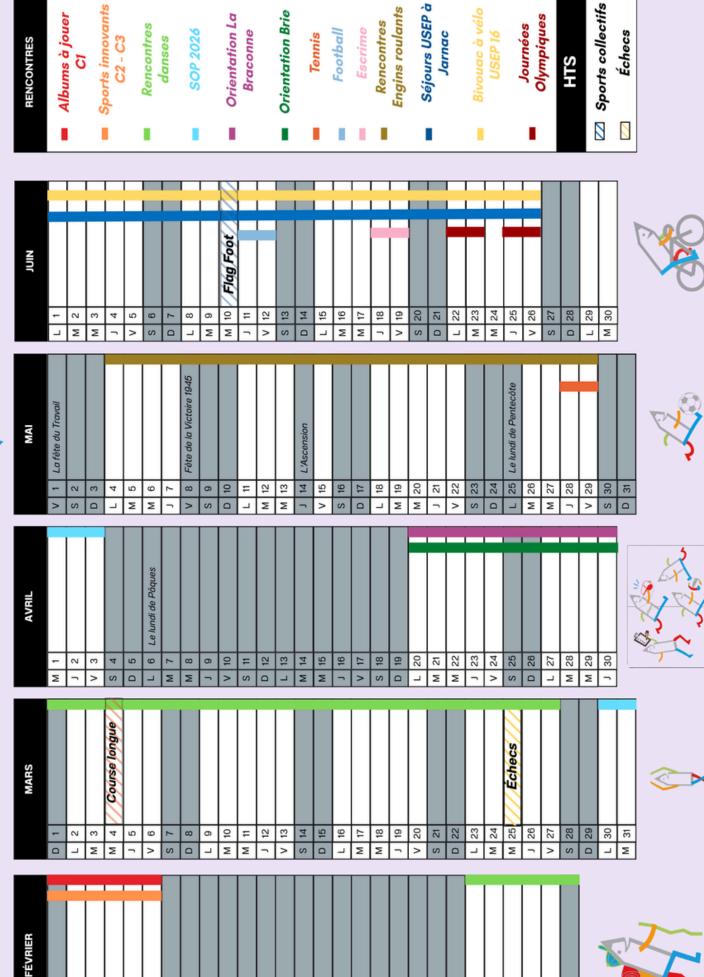
2

L 29

S 27 D 28

Échecs

CALENDRIER 2025/2026



L 16

M 3

M 17

L 23 M 24 M 25 J 26

s 21 D 22

20

V 13

S 14 D 15

9

S 7

D 8

M 10 Ξ J 12

Σ 4

e Σ

۵



OPÉRATIONS NATIONALES ET TEMPS FORTS

Chaque année, les opérations nationales de l'USEP sont déclinées dans les départements au fil des périodes. Vous trouverez ci-dessous une frise chronologique des différentes opérations nationales.

2025-2026



LISTE DU MATÉRIEL

L'USEP propose la mise à disposition de matériel pédagogique aux classes affiliées pour la pratique de l'EPS et pour l'organisation de vos rencontres USEP de secteur.

Gym, kit équilibre, Kinball, Tchoukball, Cricket, Basketball, Handball, Football, Rugby, Ultimate, Badminton, Tennis, Hockey, Möllky,...

Une liste complète de notre matériel est à retrouver sur notre site : www.usep16.fr

SYSTÈME DE PRÊT DE MATÉRIEL

La gestion de prêt de matériel s'effectuera principalement via notre site internet. Il suffit d'aller dans la rubrique « Matériel » puis de sélectionner le formulaire et d'effectuer la

démarche indiquée.



LES FORMATIONS

En collaboration avec L'équipe EPS 1er degré, le comité départemental organise des formations à destination des enseignants.

Voici les formations qui seront proposées cette année :

- Journée des délégués de secteur => le 11 septembre
- Flag foot => période 2
- Outils santé USEP => période 1 (octobre)
- Les albums à jouer => période 2
- Escrime => période 3 (janvier)
- Orientation => période 3 (avril)













SAVOIR ROULER A VELO



Cette année le comité départemental souhaite renforcer son soutien aux associations USEP dans la mise en place du SRAV.

Nous proposons donc différents accompagnement à nos associations USEP, sans coût supplémentaire que celui de l'affiliation.

- Formation SRAV
- Prêt de matériel pour les enfants qui n'en ont pas:
 - o casques, draisiennes, vélos 14, 20, 24 et 26 pouces
- Rencontre Bivouac à vélo USEP



Mise en place et animation des séances SRAV pour valider les blocs 1,
2 et 3 avec la présence d'un éducateur sportif USEP.

Savoir pédaler - BLOC 1

Savoir circuler - BLOC 2

Savoir rouler à vélo - BLOC 3

Du CM1 au CM2, validation des compétences requises des blocs 2 et 3 avec délivrance de l'attestation Savoir Rouler A Vélo.

Pour plus d'informations : Vincent ROCHEREAU usep.charente@gmail.com 06 79 36 81 48







SITE INTERNET ET RÉSERUX SOCIAUX

Retrouvez toutes les actualités de l'USEP Charente sur notre site internet et sur les réseaux sociaux :



USEP Charente - 16



www.usep16.fr

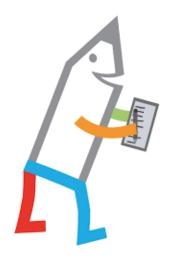
Facile d'accès, ces outils vous tiennent informé des actualités départementales mais également des rencontres de circonscriptions.



VOS CONTACTS



Comité départemental USEP Charente 14 rue Marcel PAUL-CS 60021 16023 ANGOULÊME Cedex



Délégué départemental USEP 16 Vincent ROCHEREAU

06 79 36 81 48 <u>usep.charenteegmail.com</u>

Chargés de mission USEP :

Florence DU BUCQ (École Victor Duruy Angoulême) mission1.usep16@ac-poitiers.fr

Philippe ROUSSEAU (École Jules Vallès Châteaubernard) mission2.usep16@ac-poitiers.fr

Delphine STARCEVIC (École de Taizé Aizie) <u>mission3.usep16@ac-poitiers.fr</u>

